

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES AUBUIS

Du 10 octobre 2023 à 18H30

ORDRE DU JOUR

- **Renouvellement d'un tiers des Conseillers, conformément à la Charte.**

Pour en savoir plus...

Dix membres présents, trois excusés, sept absents.

Présentation des Conseils de quartiers aux six nouveaux candidats (tous présents):

La ville est découpée en sept quartiers.

Le fonctionnement des Conseils de quartiers dont le but est d'aider à l'expression démocratique des habitants.

Un Référent membre du Conseil Municipal, un Co-référent élu par les membres du Conseil de quartier, un Conseiller Municipal de l'opposition, 1 à 3 personnes membres d'Associations, 15 habitants.

Une réunion est organisée par trimestre.

Le Conseil de quartier se saisit des préoccupations des habitants et les transmet aux élus.

Le Conseil de quartier va à la rencontre des habitants en organisant diverses manifestations (galette, chasse aux œufs, fête de quartier).

Le Référent et le Co-référent assistent aux Copils.

Il a été demandé que le compte rendu du Copil soit déposé sur le site des CdQ au même titre que les CR des Conseils de quartiers.

Renouvellement du tiers du Conseil de Quartier :

Six habitants se sont portés candidats :

Jocelyne LAPOUGEAS, impasse des Cicottées

Jennifer COUTANT, impasse des Cicottées

Nicolas FRELON, rue des Aubuis

Laure TERTRAIN, rue Louis Amstrong

Michel ODDOU, rue Amélia Rodrigues

Christian COURTEAU, rue des Cicottées

Compte tenu des places laissées vacantes par les personnes démissionnaires et celles qui se retirent, l'ensemble des candidats peut intégrer le Conseil de quartier.

Comme prévu dans la Charte, à chaque renouvellement du Conseil de quartier, un nouveau Co-référent est élu (ou réélu). Alain QUEGUINER quittant le Conseil de quartier, Mme Jocelyne LAPOUGEAS se porte candidate pour être la nouvelle Co-référente, elle est élue à l'unanimité.

Antonio Martins propose aux membres de mettre en place à la prochaine réunion deux groupes de travail, l'un pour réfléchir à la communication et l'autre pour l'organisation des manifestations. L'ensemble des membres du Conseil de quartier devra débattre et étudier les préoccupations des habitants du quartier (sans se limiter aux contours du quartier, conformément à la charte).

La réunion plénière de tous les Conseils de Quartiers est prévue le 20 décembre 2023.

Date de la prochaine réunion

Le mercredi 6 décembre à 18h30 Salle des Aubuis

Fin de la réunion à 20h00